

L'ÉCHO DU LAUDON

AVRIL 2024

*BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DU VILLAGE DE SAINTE COLOMBE*



INFOS MAIRIE

ETAT CIVIL:

NAISSANCE:



- * **AMBRE ELY GRILLO:** au foyer de Madame Mathilde Grillo et Monsieur Louis Ely
- * **MIA TASTET:** au foyer de Madame Lauriane Darzacq et Monsieur Adrien Tastet

DÉCÈS:



- ◆ Monsieur **HENRI MONCAUT**, Route de Horsarrieu
- ◆ Monsieur **GASTON HAYS**, Allée des ajoncs
- ◆ Monsieur **DOMINIQUE BEZANGER**, Route de Serres Gaston
- ◆ Madame **SOLANGE DEYRES**, Chemin de Bounine

NOUVEAUX ARRIVANTS:



- Madame Julie Lamothe et Monsieur Pierre Dufau, Chemin de Couloumine
- Madame Daisy Serrat, Chemin des Arènes
- Madame & Monsieur Lucile et Hubert Lefebvre et leur fils Néoh, chemin de Jeanmounon
- Madame Céline De Ravel, Allée des Ajoncs

ELECTIONS EUROPEENNES



Les élections des représentants français au Parlement Européen se dérouleront le **dimanche 9 juin 2024 de 8 h à 18h**.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous pouvez encore le faire et ceci jusqu'au vendredi 3 mai 2024 minuit.

Comment s'inscrire :

En ligne sur service-public.fr (identifiez-vous soit avec FranceConnect, soit en créant vos identifiants pour cette démarche.)

En mairie aux heures d'ouverture du secrétariat

Quels documents fournir :

- Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité
- Une facture à votre adresse ou si vous êtes hébergé la facture de la personne qui vous héberge accompagnée de la copie de sa carte d'identité et d'une attestation d'hébergement.

Primo-votants :

Si à 16 ans, vous vous êtes inscrit au recensement citoyen dans notre mairie, vous n'avez rien à faire vous bénéficiez d'une inscription d'office sur nos listes électorales.

Dans le cas contraire, il faudra, si vous souhaitez voter, vous inscrire par la procédure décrite ci-dessus.

Vous voulez vérifier votre inscription sur les listes électorales :

Il existe un service en ligne vous permettant de connaître votre situation sur le site service-public.fr
Ce service vous permet de :



- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- connaître l'adresse de votre bureau de vote
- connaître votre numéro national d'électeur
- savoir si vous avez des procurations en cours
- télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

Ce service est accessible avec FranceConnect ou un compte Service-public.fr

ZOOM sur le parlement européen

Seule institution de l'Union européenne élue directement par les citoyens, le Parlement européen est composé de 705 députés et représente les quelques **450 millions de citoyens européens** à travers les 27 Etats membres de l'UE.

Il exerce trois pouvoirs fondamentaux : **législatif, budgétaire et contrôle politique.**

Quelles sont les compétences législatives du Parlement européen ?

Le Parlement européen est [partie prenante](#) dans l'adoption des actes juridiques communautaires. Le traité de Lisbonne a consacré la procédure de "codécision", aujourd'hui appelée [procédure législative ordinaire](#), comme principal mode de décision européen.

Sauf exception prévue par les traités, un texte ne peut pas être adopté en cas de désaccord entre le Conseil et le Parlement européen. En cas de désaccord persistant, l'acte est examiné par un comité de conciliation, aussi appelé "trilogue".

La procédure ordinaire concerne 85 domaines de compétences.

A côté, le Parlement intervient à travers plusieurs procédures spéciales :

- la procédure d'**approbation**, qui ne permet pas au Parlement d'amender un texte mais lui donne un droit de veto dans 16 domaines tels que l'investiture de la Commission, l'adhésion à l'Union, la signature d'accords internationaux ou la coopération judiciaire en matière pénale ;
- la procédure de **consultation**, obligatoire dans une cinquantaine de domaines, qui permet au Parlement de donner un avis non contraignant ;

le droit d'**initiative**, qui permet au Parlement de demander à la Commission de soumettre une proposition.

- Quel est le pouvoir budgétaire du Parlement européen ?

Le Parlement établit, en collaboration avec le Conseil, le **budget annuel** de l'Union européenne. Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la Commission prépare un projet de budget qu'elle présente aux deux institutions qui se partagent la procédure législative. Le Conseil adopte alors une position, qu'il transmet au Parlement européen. Si celui-ci approuve la position du Conseil ou s'abstient de statuer, le budget est adopté ; mais si le Parlement adopte des amendements, le projet de budget est à nouveau transmis au Conseil et à la Commission. Un comité de conciliation est convoqué : il est chargé d'aboutir à un projet commun dans un délai de 21 jours. C'est en dernier ressort au Parlement de refuser ou d'approuver (à la majorité des membres et aux 3/5 des suffrages exprimés) ce projet commun.

Concernant le **budget pluriannuel** de l'Union européenne (CFP), celui-ci est adopté au moyen d'une procédure législative spéciale nécessitant l'unanimité du Conseil après approbation du Parlement.

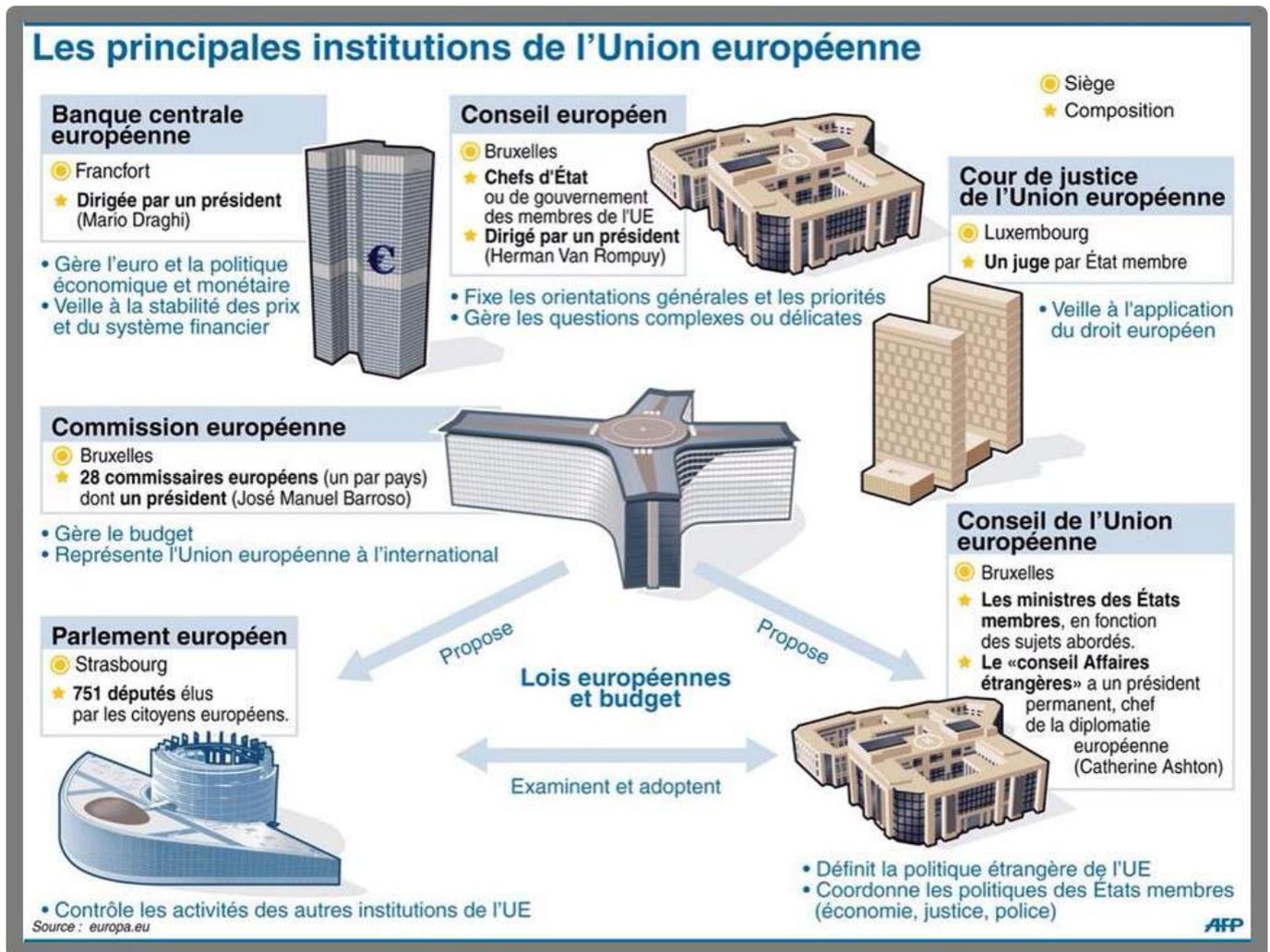
- Quel est le rôle de contrôle du Parlement européen ?

Le Parlement joue un rôle décisif dans l'**investiture de la Commission européenne**. C'est lui [qui élit le président](#) de cette institution à la majorité absolue, sur proposition du Conseil européen. Puis les eurodéputés peuvent approuver ou retoquer le reste de l'équipe (le [collège des commissaires](#)), après avoir fait passer une [audition](#) à chaque candidat désigné par les Etats membres.

Le Parlement peut également **censurer la Commission** (à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés et à la majorité des membres du Parlement), qui doit alors présenter sa démission collégalement.

En matière de contrôle toujours, le Parlement européen peut aussi poser des **questions** écrites ou orales au Conseil et à la Commission, recevoir des [pétitions](#) émanant des citoyens européens, et

constituer des **commissions temporaires d'enquête**, en cas d'infractions ou de mauvaise application du droit communautaire. Enfin, il dispose d'un droit de **recours** devant la Cour de justice de l'Union européenne.



- Quelle est l'organisation du Parlement européen ?

Le Parlement européen siège à Strasbourg et compte **705 députés**, élus pour cinq ans renouvelables. La **répartition des sièges** par Etat tient compte de la population de chaque pays, mais cet avantage décroît avec l'augmentation de la population. Les petits pays sont surreprésentés : le Luxembourg compte un député pour 76 000 habitants tandis que l'Allemagne a un député pour 860 000 habitants. La France dispose quant à elle de 79 députés européens. 720 eurodéputés à partir de 2024

Actuellement, 705 eurodéputés siègent au Parlement européen. Mais après les prochaines élections européennes (6 au 9 juin 2024), ce dernier en comptera 720, soit 15 de plus.

12 pays vont ainsi voir leur contingent grossir... dont la France. Au terme du prochain scrutin, les députés tricolores seront donc au nombre de 81, contre 79 actuellement. Les députés ne siègent pas par délégation nationale, mais se regroupent suivant leurs affinités politiques.

Le groupe majoritaire est le Parti populaire européen, suivi du Groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates. Pour composer un groupe, un nombre minimum de 25 députés issus d'au moins un quart des Etats membres (7) est nécessaire. Les députés qui n'appartiennent à aucun groupe politique font partie des non-inscrits.

Pour préparer le travail du Parlement européen en session plénière, chaque député européen est

membre d'une ou plusieurs **commissions permanentes** à Bruxelles, chacune spécialisée dans des domaines particuliers (Agriculture, Affaires étrangères, Budget, etc.). Il existe également des commissions temporaires (d'enquête ou spéciales), comme sur l'ingérence étrangère ou encore l'utilisation de Pegasus et des logiciels espions de surveillance.

Avant chaque vote en session plénière, les groupes étudient les rapports des commissions parlementaires et proposent des amendements. La position officielle du groupe est décidée par concertation bien qu'aucun membre ne soit astreint à voter d'une manière particulière.

CURAGE DES FOSSÉS:

Le curage des fossés est prévu avant les semis. Cette année c'est l'entreprise JOXA-TP basée à Serres Gaston, qui assurera les travaux pour un montant de 2 304€.

CIMETIÈRE:

La procédure de reprise des concessions abandonnées va arriver à son terme.

Certaines concessions abandonnées seront remises en terrain nu.

Si vous souhaitez réserver une concession au cimetière de Sainte Colombe, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie de: 05 58 79 82 80

A la suite de l'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière, vous aurez la possibilité de localiser les tombes à l'aide d'un QR code, placé à l'entrée du cimetière. Vous pourrez également, le consulter depuis ce lien:

<https://www.gestion-des-cimetieres.fr/Dep40/STCOLOMBE/RechFlashCode.php>

INTEMPÉRIES DÉBUT 2024:

Suite aux fortes intempéries de février et mars 2024, le pont situé sur le Laudon au chemin de Maisonnave, a été emporté par les eaux. Des



travaux de réfection de ce pont ont été décidés afin de permettre de nouveau le passage des véhicules et des engins agricoles. C'est l'entreprise JOXA-TP basée à Serres Gaston, qui assurera les travaux pour un

montant de 2 881 €€.



BADGE SIETOM:

Sur le 1er semestre 2024, l'ensemble des 12 déchetteries du [SIETOM de Chalosse](#) vont progressivement être équipées de barrières.

Pourquoi le contrôle d'accès ? Avec plus de 279 000 visites par an et 340kg/an/habitant en 2022 (contre 218kg/an/habitant au niveau national), il est devenu nécessaire pour le syndicat d'évoluer vers de nouveaux outils. L'objectif est de renforcer l'efficacité du service en refusant les usagers extérieurs du territoire, en identifiant et traçant les apports des professionnels et en offrant un meilleur service à ses usagers.

A l'occasion de la mise en place du contrôle d'accès, des travaux sont programmés sur la déchetterie d'Hagetmau du lundi 22 au vendredi 26 avril inclus. Réouverture le samedi 27 avril.



DÉCHETTERIES MODERNISATION DU SERVICE

→ **CRÉER VOTRE COMPTE,
POUR OBTENIR VOTRE BADGE D'ACCÈS**

Retrouvez toutes les infos



- **J'AI UNE ADRESSE MAIL**
Je me dirige sur le site du SIETOM de Chalosse
[HTTPS://SIETOMDECHALOSSE.FR](https://sietomdechalosse.fr)
- **JE N'AI PAS D'ADRESSE MAIL**
Je me rends sur une permanence dans les mairies, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Retrouver le calendrier sur notre site internet.

05 58 98 57 57 | contact@sietomdechalosse.fr | Facebook/LinkedIn | Youtube/Intramuros

RAPPELS INFOS MAIRIE

◆ BRUITS DE VOISINAGE :

Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral datant du 25 novembre 2003 régleme l'usage des appareils à moteur lors des travaux de bricolage et de jardinage.

Ainsi, ils ne peuvent être utilisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8 h30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

S'il est exceptionnellement impossible de respecter cet arrêté, il est toujours possible de recueillir préalablement l'accord de ses voisins.

◆ LE RECENSEMENT MILITAIRE À 16 ANS:

Si vous avez eu 16 ans, n'oubliez pas de venir vous faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant votre anniversaire.

Tout jeune Français, dès 16 ans, doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

L'attestation des services accomplis est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale aux jeunes Français ayant effectués le service national ou militaire.

◆ CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT :

Les démarches pour demander la création ou le renouvellement de votre carte d'identité ou passeport ne peuvent plus être réalisées au secrétariat de notre mairie.

En effet, seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes sont habilitées à les traiter.

- Pensez, en premier lieu à contacter la mairie d'Hagetmau, Saint Sever, Samadet, Mugron, Mont de Marsan, afin de bloquer un rendez-vous. Vous devez vous présenter en personne en mairie pour finaliser le dépôt de la demande et la prise des empreintes.

- Dans un deuxième temps, afin de gagner du temps, nous vous recommandons d'effectuer une pré-demande en ligne.

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite>

◆ INSCRIPTION ÉCOLE:

Les inscriptions à l'école maternelle se font dès maintenant à la mairie de Sainte Colombe. Pour inscrire votre enfant, il vous faudra remplir une fiche d'inscription, fournir votre livret de famille, un justificatif de domicile et remettre à l'enseignante les certificats de vaccinations présents dans le carnet de santé de votre enfant.

- Une journée d'intégration pour les petites sections est proposée et à planifier avec la maîtresse en appelant le 05 58 79 33 24 entre 12h et 13h



La mairie est ouverte tous les jours du lundi au vendredi:

LUNDI : DE 14 H À 18 H

MARDI : DE 14 H À 18 H ET SUR RENDEZ JUSQU'À 19H

MERCREDI : DE 09H À 12H

JEUDI : DE 14 H À 18 H

VENDREDI : DE 14H À 17H

TEL: 05-58-79-82-80 **MAIL:** mairie.sainte-colombe@wanadoo.fr



Site internet de Sainte Colombe

Sainte Colombe

Landes - Nouvelle Aquitaine

Que recherchez-vous ?

Notre village

Vie municipale

Vie pratique

Culture - Associations

Agenda et actualités

Vous pourrez y retrouver très prochainement les budgets de la commune pour l'année 2024, ainsi que le compte administratif 2023.

L'agenda vous informe des programmations et informations de notre village :

<http://www.sainte-colombe40.fr/>

Vous pouvez aussi suivre l'actualité autour de notre commune via l'application à télécharger: IntraMuros



MEDIATHEQUE

Communauté de communes
Chalosse Tursan

Née de la fusion des Communautés de communes du Tursan, du Cap de Gascogne et d'Hagetmau Communes Unies

La médiathèque est ouverte le mercredi après midi de 14h30 à 18h30 et le jeudi matin de 09h à 12h:

Si ces horaires ne vous permettent pas de venir, vous pouvez téléphoner pour convenir du moment où vous pourrez passer à la médiathèque. **TEL:** 05-58-79-85-18 **MAIL:** sainte.colombe@wanadoo.fr

AGENDA

26 - 27 - 28 AVRIL : FÊTES PATRONALES

MAI:

- ⇒ **JEUDI 9: Foire de l'Acensions** organisée par l'ASCH
- ⇒ **VENDREDI 17 À 20H30: Théâtre** avec Chalosse Tursan en scènes au hall des sports « Docteur Kreud » par la troupe les Tréteaux du Born.
- ⇒ **DIMANCHE 26:**
- ⇒ - De 10H00 à 13H00: **Marché Colombin de producteurs** organisé par l'Amicale du Laudon
- ⇒ - **Vente pâtisseries** APE
- ⇒ - A 11h30: **Cérémonie de la fête des mères**

JUIN:

- ⇒ **SAMEDI 8 JUIN:**
- ⇒ - **Finales** du tournoi de Pelote Basque du trinquet de Sainte Colombe le matin
- ⇒ - **Anniversaire des 20 ans du trinquet** de Sainte Colombe avec, à midi **Repas animé & démonstrations de pelote à main nue** l'après midi
- ⇒ **MARDI 11 JUIN: Repas de producteurs** organisé par le TCSC
- ⇒ **SAMEDI 22: Finale** du tournoi de tennis
- ⇒ **SAMEDI 29: Fête des écoles** à Sainte Colombe
- ⇒ **DIMANCHE 30:** De 10H00 à 13H00 **Marché Colombin de producteurs** organisé par l'Amicale du Laudon

JUILLET:

- ⇒ **Vendredi 5 : A.G Tennis Club** de Sainte Colombe
- ⇒ **Vendredi 12: A.G de L'Associations Communales de Chasse Agréées**

CHEMINS FAISONS



CROUPIONNADE AVANT DÉBROUSSAILLAGE

Les "Chemins Faisons" se sont réunis autour d'une table, avant la future campagne de débroussaillage. Merci à Philippe Dutoya pour les croupions, à Patrick Destribois pour les superbes beignets et à ceux qui ont apporté, entrées, boissons....

Les sentiers de randonnées seront remis à niveau avant la randonnée des fêtes de Sainte-Colombe. Merci Messieurs!



TENNIS CLUB



Point sur les résultats du club à ce jour:

- COUPE D'HIVER MESSIEURS:

Equipe 1 Champion 4^{ème} division victoire à Hagetmau 2 à 1...

- COUPE QUINQUAS:

défaite en 1/4 finale à Colomiers 3 à 2...

- FINALES TOURNOI INTERNE

Chez les dames:

Tableau normal: Cécile Darrouzes bat Camille Ducos

Consolante: Marylis Lassabe bat Nelly Dulau

Chez les messieurs:

Tableau normal:

Jean Phi Scribans bat Guillaume Lafontan

Consolante: Jacques Remazeilles bat Aloïs Marcet

4^{ème} série: Victor Dufau bat Coco Dané

AGENDA:

- 8 au 22 Juin: 3^{ème} Tournoi du TCSC - Mardi 11 Juin: .REPAS DE PRODUCTEURS



L'Assemblée Générale samedi 10 février

Une centaine de personnes était présente à cette assemblée. Elle s'est déroulée avec la présence de Philippe DUTOYA, Maire et regroupe 132 adhérents en 2024.

Après lecture des différents rapports d'activités et financier, il a été procédé au renouvellement du tiers sortant. Merci à Serge ROQUES qui s'est porté volontairement candidat pour intégrer le Conseil d'Administration.

Au terme de cette assemblée, nous avons partagé l'apéritif et le repas préparé par Fabrice.

Un grand merci à nos amis chasseurs et son président, Jean-Luc DUPOUY, qui nous a offert la viande de sanglier et nous a permis de savourer le civet et son accompagnement !



Les beignets de CARNAVAL

Judi 7 mars, une soixantaine de personnes ont dégusté les traditionnels beignets de Carnaval préparés par Nicolas PONS.

LE TOURNOI QUILLES samedi 2 mars et dimanche 3 mars

Ce 3^{ème} tournoi quilles s'est très bien déroulé, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. A cette occasion, le hall des sports avait revêtu son immense tapis vert sur tout le terrain, rendant ce rassemblement encore plus accueillant.

28 équipes de 3 joueurs y ont participé et plus de 300 repas ont été servis sur 2 jours (150 le samedi et 160 le dimanche). Merci à Stéphane pour son aide à la préparation des repas et à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ce tournoi !

Cette année, la compétition a été rude pour remporter le trophée gagnant. Ce sont 3 équipes de Ste Colombe qui ont raflé les 3 premières places dans ce palmarès :

Jean-Pierre CLAVE / Jean-Louis LAMOTHE / Guy VIDAL

↓ Yannick DEGAS / Francis PEYRELONGUE / Guy CASTAING

↓ Patrick DESTRIBOIS / Jean-Michel DAUGA / Laurent DAUGA ↓



Thierry DABADIE/ Jean Jacques DAUGA / Eric LESBARRÈRES ↑

BRAVO !... et que tous les quillous de la commune soient aussi remerciés de leur participation au tournoi, ils étaient 8 équipes de 3 joueurs.

Un grand MERCI à notre pâtissière locale « DELPHINE Oh mon gâteau » qui nous a offert le trophée de l'équipe gagnante et les médailles en chocolat de tous les participants !

Nos prochaines activités :

Le Concours Départemental de Quilles : mercredi 5 juin 2024 à Saint-Sever

Sortie à BORDEAUX : lundi 24 juin 2024

Visite de Bordeaux en petit train touristique, Prix par personne : 79€

Déjeuner croisière au fil de l'eau sur la Garonne avec vue sur le front de mer de Bordeaux, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un flyer vous sera distribué prochainement

Le repas « grillades » : jeudi 4 juillet 2024 à 12 heures



A.P.E



ACTUALITÉS DE L’APE

À la suite du changement du bureau intervenu en octobre 2023, les représentants de l’APE sont : Muriel LANSAMAN, Anaïs MOITY et Hélène LEMEE (Co-présidentes), Jenifer JULOU (Trésorière) et Mylène LE GALL (Secrétaire).

MANIFESTATIONS ORGANISÉES

L’APE a organisé ses manifestations habituelles permettant de participer largement au financement des sorties et spectacles pour les diverses classes du regroupement.

- Le 12 novembre 2023, le vide grenier a été un réel succès puisque les exposants avaient pris possession de toutes les tables disponibles ! Tout au long de la journée, le point restauration a assuré : boissons, crêpes, barres chocolatées, snack bar (sandwichs, frites) et le retour du repas « à table » avec comme menu : soupe de potiron, grillades/frites et ratatouille, fromage, dessert.



Mention spéciale et chaleureux remerciements aux ‘porteurs’ bénévoles qui, dès 6 h du matin, étaient sur place pour décharger les voitures et acheminer les cartons vers les tables : attention très appréciée par les exposants tout comme la boisson chaude et la chocolatine offerte!

Cette journée a permis de dégager un bénéfice d’environ 2000 €.



- Le 10 décembre, afin de fêter Noël avec les enfants avant les vacances, un spectacle de bulles et de magie par Magic Chaz, suivi d’un goûter gourmand a été organisé dans la salle de Sainte Colombe. Le Père Noël, un peu en avance, a remis un petit cadeau à chaque enfant du regroupement ... Belle après-midi, petit avant-goût de Noël...



- Le 17 décembre, une vente de vin chaud lors du marché de Noël à Sainte Colombe a permis de réchauffer les chalands et de récolter 188 euros.

- Le 16 Février, c'est à SAINTE COLOMBE que tous les enfants se sont retrouvés pour fêter Carnaval et profiter d'un bon goûter. L'APE a également pris en charge le coût du bus qui a effectué le ramassage des enfants d'Horsarrieu et Serres-Gaston.



- En février, petite nouveauté avec la vente de madeleines Bijou. Pour la première année, nous n'avons fait de la publicité que par le biais des cahiers des élèves. Mais l'an prochain, il est probable que nous ouvrons cette vente à tout le village et pas seulement à l'école. Cette vente a permis de récolter environ 500€!

A VENIR ...

- Le 26 mai, lors de la fête des mères, une vente de pâtisseries sera organisée.

- En juin aura lieu la fête des écoles qui pour cette année se tiendra à Sainte Colombe. Comme d'habitude, les enfants présenteront ce qu'ils ont préparé avec leur maîtresse. Puis l'apéritif sera offert par la municipalité et le repas organisé, financé et servi par l'APE ! L'an dernier 355 repas ont été servis et appréciés. Les enfants pourront profiter de cette belle journée de convivialité !**MERCI !**



Le bureau de l'APE souhaite dire un grand MERCI à toutes les personnes qui ont apporté leur soutien pour lutter contre la fermeture de classe qui menaçait notre RPI.

En effet, Elus et beaucoup de parents se sont mobilisés, pour réaliser un blocage des écoles (sur les 3 villages) le 11 mars afin de protester ! Cela en valait la peine car la classe ne fermera finalement pas !



École de Sainte Colombe

RANDONNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE PÉDAGOGIQUE:

CLASSE MOYENNE & GRANDE SECTION DE CHANTAL COUSTÈRE:



Un grand MERCI aux grands-parents qui ont guidé et accompagné la classe pour cette randonnée (découverte et nettoyage de la nature). Merci également pour le ravitaillement offert, bien apprécié de tous (sans aucun déchets laissés dans la nature!).

Cette classe a relevé pendant 3 semaines des défis écologiques et sportifs aussi bien à l'école qu'à la maison, autour du recyclage des déchets, du respect de l'eau,

de la faune, de la flore et de l'alimentation.

Les enfants grâce à cette sortie ont pu valider plusieurs de leurs défis: Faire un balade en nature avec son entourage ou ses copains; se dépenser au moins 2h dans la semaine (Ils ont eu quinze minutes de récréation au retour, car elle avait manqué aux enfants!), et ramasser des déchets autour de l'école. Ils ont également validé le défi: faire un câlin à un arbre

Les actions se sont poursuivies avec le visionnage de documentaires, le tri de déchets apportés par les enfants et jetés dans les containers de recyclage du village.

Laure Clavé, en stage à l'école de Serres Gaston, est également venue leur apprendre 3 phrases en Langue des Signes

Grace à cette bonne journée, les scores des enfants pour les défis proposés par « MA PETITE PLANÈTE » se sont échelonnés entre 96 et 184 points et la classe s'est hissée à la 99^{ème} place! Merci à vous tous pour votre coopération!

A l'issue des trois semaines, la classe a terminé 83^{ème} sur 1 609 classes participantes . La maitresse est très fière de l'active participation de chacun.

La randonnée intergénérationnelle est une bien agréable expérience très certainement renouvelée dans les prochaines années!

Après cette saison, conclue par de nombreuses battues aux chevreuils, sangliers et renards, les chasseurs ont déposé les armes.



Notre ACCA Colombine ↓



La ballade d'un renard ↑



Un jeune chasseur fier de son papa ↑



Ils les ont remplacé par des pelles, truelles, marteaux... pour aménager le futur local de la chasse. Les travaux seront réalisés par les chasseurs et tous les bénévoles.

Petit tour en images, des ateliers de ce début d'année...





ASCH



Noël 2023 :

A la grande surprise des pitchouns le Père Noël s'est invité lors d'une séance Garderie un samedi matin avec sa hotte pleine de bonnes petites choses dont un Mug ASCH.



Il a continué son parcours pour rencontrer les plus grands, qui participaient à une journée basket organisée par la sportive jeune et les éducateurs Sarah et Maël.

Goûter et cadeaux furent partagés pour clôturer l'après-midi.

Nationale 2 M

Après un très bon début de saison avec 8 victoires pour 5 défaites notre équipe fanion n'a pas eu la même réussite lors des 1^{er} tours de la coupe des Landes et Sud-Ouest.

L'accumulation des blessures et la déception des éliminations prématurées en coupe n'ont pas aidé lors de la reprise en Janvier et ont fait perdre une certaine confiance au sein du groupe.

Mais l'arrivée du printemps et le retour de toutes les troupes ont revigoré l'équipe, puisqu'elle a su réagir en produisant 2 belles victoires face à des équipes bien plus calibrées et ainsi s'assurer un maintien honorable.



Est-ce l'année des filles ?

Nos seniors filles qui évoluent en D1(Pré-région) finissent leur première phase à la 1^{ère} place et se donnent le droit d'une possible montée en Région 3.

La phase de playoff enclenchée depuis février bat son plein et va se terminer le 20 Avril, espérons-le de façon positive.

Coupes :

Plusieurs équipes sont encore en course dans diverses coupes, avec pour commencer les U15M et U17M qui auront l'honneur de jouer leur finale le jeudi 09 Mai en coupe F Fauthoux.

Chez les plus grands ce sont les SM2, qui sont en 1/2 finale de coupe Intermarché (coupe des Landes des équipes région), qui seront accompagnés par les SM3 et SF qualifiés en 1/2 coupe Intersport (coupe des Landes équipes départementales) le week-end du 26 Avril.

Tous au Plumaçon le 1^{er} Juin avec l'ASCH !

Et oui ! Nous aurions bien aimé accompagner notre équipe fanion pour la prochaine finale de coupe des landes qui a lieu cette année aux arènes du Plumaçon de Mont de Marsan. Malheureusement ce ne sera pas dans les travées des arènes mais en dehors que les bénévoles de l'ASCH seront présents ce soir-là. En effet le club de l'ASCH fait partie des 4 clubs landais sollicités pour gérer toute l'organisation de la buvette et de la restauration.

Pour se donner une idée de l'importance de cette journée, ce sont entre 10 et 12000 personnes qui sont attendues ce jour-là.

Le club de l'ASCH fait donc appel à toutes personnes intéressées pour renforcer l'équipe organisatrice. Nous estimons entre 60 et 80 bénévoles ASCH nécessaires, partagés en 3 groupes sur toute la journée. N'hésitez pas à vous manifester auprès des dirigeants si vous voulez y participer.

Les lotos ont repris!

Les lotos du basket ont redémarré du côté d'Horsarrieu depuis début Mars et dureront jusqu'à Octobre.

Le club tient encore à remercier tous les nombreux bénévoles qui viennent prêter main forte que ce soit sur la pose ou dépose des tables, mais aussi les soirs de lotos. Cette année, nos équipes ont bien été renforcées par de nouveaux volontaires.

La foire arrive à grand pas

La 27^{ème} Foire de l'Ascension aura lieu cette année le jeudi 9 Mai. Les inscriptions vont bon train et l'équipe organisatrice travaille pour que cette journée soit encore une réussite comme ces précédentes.

Inscriptions : asch-40.com ou par mail à foiresaintecolombe40@gmail.com

SAINTE - COLOMBE ⁴⁰

27^{ÈME} **FOIRE DE L'ASCENSION**

WIDE GREYER ARTISANAT D'ART

ENTRÉE GRATUITE

JEUDI 9 MAI 2024
9H - 19H

SANDWICHES - BUVETTE A TOUTES HEURES

80/100 EXPOSANTS

LE MIDI REPAS à 14€

LE PLUMBERIE SAINTE-COLOMBE
Tel 06 47 00 04 75

asch-40.com
bulletin d'inscription à télécharger

INSCRIPTION
foiresaintecolombe40@gmail.com

06.80.44.09.97

Impression **calipage** Grand Moun



LOTO BINGO

BONS D'ACHAT DE 30€ À **850 €**

HORSARRIEU

NUMERO FETICHE

Complexe sportif Jean Lailheugue
Salle chauffée et climatisée

20H30

Mars	MERCREDI 06 JEUDI 14 MERCREDI 20 JEUDI 28	Juillet	JEUDI 04 JEUDI 11 JEUDI 18 JEUDI 25
Avril	MERCREDI 03 MERCREDI 10 JEUDI 18 JEUDI 25	Aout	JEUDI 01 MERCREDI 07 JEUDI 15 JEUDI 22 JEUDI 29
Mai	MERCREDI 01 JEUDI 09 MERCREDI 15 JEUDI 23 JEUDI 30	Septembre	JEUDI 05 JEUDI 19 JEUDI 26
Juin	JEUDI 06 JEUDI 13 JEUDI 20 JEUDI 27	Octobre	JEUDI 03 JEUDI 10 JEUDI 17 JEUDI 24 JEUDI 31



TRINQUET



CHAMPIONNAT DES LANDES 2024 :



Le comité des Landes de Pelote Basque, Hayet Pelotari et la Commune de Sainte Colombe étaient heureux d'organiser, cette année, une partie des demi-finales et finales du Championnat des Landes de Pelote Basque gomme pleine, dans notre trinquet de Sainte Colombe.

Les finales de la 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} série ont eu lieu samedi 23 mars.

De très belles parties qui ont donné lieu à de magnifiques échanges et ravi le public connaisseur venu soutenir les finalistes.

C'est bien sûr autour d'un verre que se sont conclues ces finales. Elles ont été l'occasion de passer de très bons moments autour de la pelote Basque.

TOURNOI ANNUEL 2024 :

Pour la troisième année consécutive, L'association Colombine de Pelote Basque Hayet Pelotari et la commune de Sainte Colombe se sont associées pour proposer un tournoi Pelote gomme pleine au trinquet de Sainte Colombe.

Les 64 équipes qui ont répondu présente se rencontreront jusqu'à la première semaine de juin. Vous pouvez bien sûr aller les encourager tous les soirs de la semaine.

Les Finales de 1^{ère} & 2^{ème} série auront lieu le samedi 8 juin pour l'anniversaire des 20 ans de notre trinquet.

BAR DU TRINQUET :

Nous vous rappelons que le **Bar du trinquet** est maintenant ouvert du lundi au vendredi, Irène vous y accueille :

- Lundi : de **19h à 22h**

- Mardi, Mercredi, Jeudi & Vendredi : de **19h à 23h30**

LES 20 ANS DE NOTRE TRINQUET :

Nous vous attendons nombreux, le samedi 8 juin pour fêter les 20 ans de notre Trinquet Communal.

Pour l'occasion, les finales de notre tournoi se dérouleront ce jour là et ouvriront les festivités dans la matinée, un repas animé suivra. Nous vous communiquerons le programme de cette journée

autour de la pelote basque le moment venu, par un flyer dans vos boîtes aux lettres, sur le site de la commune, et sur IntraMuros,





Comité des fêtes



AG COMITÉ DES FÊTES:



Le dimanche 28 janvier, s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes. L'occasion de constater, cette année encore, une bonne gestion financière et morale du Comité. Nous vous rappelons que vous pouvez vous investir à leurs cotés, pour œuvrer dans la préparation des fêtes de notre village. Sans un investissement collectif, il ne serait pas possible de proposer un tel programme. Alors n'hésitez pas à les rejoindre en contactant les Co-Présidents: 06 89 59 91 72 - 06 31 31 19 98

LES FÊTES 2024 À LA LOUPE:

LE VENDREDI 26 avril, les fêtes débuteront par le traditionnel **repas communal** ouvert à tous, suivi de la bodega.

LE SAMEDI 27 avril, **randonnée** et **concours de pêche** à 9h donneront le départ de cette journée. Suivi à midi, du traditionnel **steak frites**. Dans l'après-midi, les enfants pourront profiter des **jeux gonflables** et pour ceux qui le veulent, de la **fête foraine**, des **concours de pétanque** et de **belotte**.

En soirée, **repas burger** et les 2 bodegas assureront l'animation.

LE DIMANCHE 28 avril, la traditionnelle **messe en musique** à 11h, suivie de la **cérémonie au monument aux morts**, débuteront cette journée.

Dans le hall des sports sur le coup de midi, l'**apéritif en musique** et le **repas du Festayre**, précéderont le **spectacle Taurin**. S'il n'y a pas de Course Landaise, un concours de Cocarde, avec les meilleurs Raseteurs du Sud Ouest vous sera proposé à 16h30.

En soirée, **repas Paëlla** et surtout **FEU D'ARTIFICE** et **bodega** clôtureront ces festivités 2024.



Le Comité des fêtes vous précise que l'invitation reçue dans vos boîtes aux lettres, donne lieu à une entrée gratuite, pour une personne, au spectacle Taurin de dimanche.



UNION : CLUBS
TAURINS : FRANCE

SAINTE COLOMBE

26. 27. 28 AVRIL 2024

VENDREDI 26 AVRIL

20H : REPAS COMMUNAL

Adultes : 17€ - Enfants (jusqu'à 10 ans) : 8€

Uniquement sur réservation avant le Mardi 23 Avril

au 06 89 59 91 72 et 06 31 31 19 98

Garbure - Magret de canard / Pommes forestières -
Salade/Fromage - Tartelette aux fraises - Café compris

Animé par la Banda les Biberons d'Hagetmau



23H : SOIRÉE BODEGA SOUS CHAPITEAU

animée par DJ LE GAULOIS

SAMEDI 27 AVRIL

8H30 : RANDONNÉE PÉDESTRE (10km)

Ravitaillement prévu à mi-parcours

Inscriptions au Hall des Sports - Tarif : 4€

9H : DÉPART

8H30 : CONCOURS DE PÊCHE

Inscriptions au Hall des Sports

Tarif : Adultes : 8€ - Enfants (jusqu'à 10 ans) : 5€

Pêche au ver ou à la teigne uniquement autorisée

9H : DÉBUT DU CONCOURS

À l'issue du concours, remise des prix au Hall des Sports
(catégorie : Homme/ Femme / Enfant)

12H : APÉRITIF

13H : REPAS STEAK FRITES

Adultes : 12€ - Enfants (jusqu'à 10 ans) : 5€

Uniquement sur réservation avant le Mardi 23 Avril

au 06 89 59 91 72 et 06 31 31 19 98

Steak/Frites - Pastis/Crème anglaise - Café Compris

À partir de 13H30 : JEUX GONFLABLES ET MAQUILLEUSES pour les enfants

14H30 : CONCOURS DE BELOTE COMMUNAL (au Hall)

Inscriptions au Hall des Sports - Tarif : 6€ par équipe

15H : DÉBUT DU CONCOURS

14H30 : CONCOURS DE PETANQUE COMMUNAL EN DOUBLETTE (aux Arènes)

Inscriptions aux Arènes - Tarif : 8€ par équipe

15H : DÉBUT DU CONCOURS

À partir de 19H : BODEGA ANNÉES 80 SOUS CHAPITEAU avec DJ LESBA

à partir de 20H : REPAS BURGERS Avec le BLA BLA TRUCK d'ÉLODIE



23H : SOIRÉE BODEGA GÉANTE dans le Hall animée par DJ LE GAULOIS

DIMANCHE 28 AVRIL

11H : MESSE EN MUSIQUE

12H : CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

12H30 : APÉRITIF CONCERT

avec la Sainte Cécile de DOAZIT



13H : REPAS DU FESTAYRE

Adultes : 17€ - Enfants (jusqu'à 10 ans) : 8€

Uniquement sur réservation avant le Mardi 23 Avril

au 06 89 59 91 72 et 06 31 31 19 98

Salade Gourmande - Cochon de lait / Haricots tarbais - Salade/Fromage -
Paris Brest - Café compris

16H30 : GRANDE COURSE LANDAISE FORMELLE

aux Arènes de Sainte Colombe

Ganaderia DEYRIS

Cuadrilla Romain CLAVE

Entrée : 13€ - AJC : 5€ - Gratuit -16 ans

Lou Débisaire : Didier GOEYTES

Animation Musicale : Sainte Cécile de DOAZIT



(En l'absence de Course, CONCOURS DE COCARDE aux Arènes avec les RASEURS DU SUD OUEST)

À l'issue de la course, Vin d'honneur offert par le Comité des Fêtes

20H : REPAS PAËLLA

Tarif : 10€

Uniquement sur réservation avant le Mardi 23 Avril au 06 89 59 91 72 et 06 31 31 19 98

22H : FEU D'ARTIFICE (depuis le parvis du Hall des Sports)

23H : SOIRÉE VIDE FÛTS animée par le Comité

Vu le Maire, Vu les Co-Présidents



Conception et Impression par - Ne pas jeter sur la voie publique